

**FICHE DE DONNÉES DE  
SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Nom commercial 52/4177 Date d'impression 10/02/2023  
Version/Date de publication : 3 / 05/01/2023 Page 1 de 7

**SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 étiquette d'un produit**

Couleur Blue pour bougies

Numéro d'article/Commercenom52/4177

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations conseillées contre GénéralutiliserColoration d'hydrocarbures, cires, huiles et graisses****1.3 Coordonnées du fournisseur des données de sécuritéfeuille**Identification de la société/entreprise

Nom	EVRICOM LTD 28, boulevard Kniaz Alexandre
Rue/numéro de BP :1	Battenberg
Ville	6000 STARA ZAGORA
Téléphone#	+359 42 692900
Télocopie#	+359 42 649088
E-mail	bureau@evricom.com

**1.4 Numéro d'urgence**

Téléphone#112

**SECTION 2 : Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)

---

**2.2 Éléments d'étiquetage**

---

Nature deDanger---

Mentions de danger(CLP) aucun étiquetage de danger requis

Conseils de prudence(CLP)---

Composant(s) dangereux déterminant(s) de l'étiquetage

---

Dispositions particulières concernant l'étiquetage de certains mélanges

---

**2.3 Autres dangers**

---

**SECTION 3 : Composition / informations sur les ingrédients****3.1 Substances**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Mélange de cires, colorants et additifs 3.2**

**Mélanges**

**Ingrédients dangereux**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Nom commercial	52/4177	Date d'impression	10/02/2023
Version/Date de publication :	3/ 01/05/2023	Page	2 sur 7

**SECTION 4 : Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Informations générales**

En cas d'inhalation En cas de contact cutané

Après contact oculaire

Après avoir avalé

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de problèmes. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Rincer immédiatement les yeux à grande eau courante pendant 10 à 15 minutes. en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste. **NE PAS faire vomir.** Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Recherchez un traitement médical en cas de problèmes.

**4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés**

Symptômes

---

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et particulier traitement nécessaire**

Informations au médecin

---

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone , jet d'eau pulvérisée , poudre d'extinction , mousse.

Moyens d'extinction qui doivent ne pas être utilisés pour des raisons de sécurité les raisons

Jet d'eau complet

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou mélange**

Produits de combustion possibles

Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

Informations Complémentaires

Ne laissez pas l'eau utilisée pour éteindre un incendie pénétrer dans les égouts, le sol ou les cours d'eau.  
Ne laissez pas l'eau du feu pénétrer dans les eaux de surface ou souterraines.  
Vous devez éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations en vigueur les autorités.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Nom commercial	52/4177	Date d'impression	10/02/2023
Version/Date de publication :	3/ 01/05/2023	Page	3 sur 7

**SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussière. Ne respirez pas la poussière. En cas de formation de poussière, utilisez un masque anti-poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**6.2 Précautions environnementales**

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts. Le rejet dans l'environnement doit être évité.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser le produit répandu avec une pelle et une brosse. Évitez de provoquer de la poussière. Aspirateur industriel recommandé pour éviter de provoquer de la poussière. Nettoyer les zones souillées avec un nettoyant ménager classique.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Équipements de protection individuelle : voir section 8, Élimination : voir section 13

**SECTION 7 : Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour être en sécurité manipulation Éviter contact avec les yeux et la peau. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire, fumer, renifler. Assurez-vous qu'il y a un échange d'air suffisant et/ou que les locaux de travail sont aspirés. Éviter la formation de poussière.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences pour les magasins et conteneurs Tenir à l'écart des sources d'ignition et de chaleur. Conservez dans un endroit frais et sec. Conserver dans un endroit bien aéré. Gardez le récipient bien fermé. Protéger des lumières du soleil.

Classe de stockage 11

**7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)**

Usage général Coloration des hydrocarbures, cires, huiles et graisses

**SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

---

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Respiratoire protection respiratoire	Avec une utilisation correcte et appropriée et dans des conditions normales, une protection n'est pas requis. Prévoir une bonne ventilation et/ou un système d'échappement dans les travaux zone. Portez un masque anti-poussière en cas de poussière excessive.
Main protection	Porter des gants appropriés.- selon les normes DIN/EN EN 420, EN 388 et EN 374 Partie 1,3
Œillunettes de protection	selon EN 166.
Corps vêtements de protection	des vêtements et des chaussures de protection appropriés.
Protection générale hygiène lors de l'utilisation. Laver mesures avant de les réutiliser.	Tenir à l'écart de la nourriture et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer mains avant les pauses et après le travail. Laver les vêtements contaminés

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial 52/4177

Version/Date de publication :

3 / 05/01/2023

Date d'impression

10/02/2023

Page

4 sur 7

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Formulaire aucun étiquetage de danger requis

Couleur ---

Odeur caractéristique

Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement

Point d'ébullition initial et plage d'ébullition 130 °C

Point de fusion/point de congélation 60 °C 60 °C

Point d'éclair/plage de point d'éclair 150 °C

Température d'allumage > 200 °C

Solubilité Le produit est difficile à dissoudre dans l'eau.

Pression de vapeur non déterminé --- ---

Densité non déterminé --- ---

Viscosité --- --- ---

Limites d'explosion --- ---

Temps d'écoulement 4mm (DIN) non déterminé

PH --- ---

Coefficient de partage: n-octanol/eau --- ---

### 9.2 Autres informations

---

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** Non réactive

**10.2 Stabilité chimique** Le produit est stable dans des conditions normales de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** ---

**10.4 Conditions à éviter** Eviter la formation de poussière. Évitez les dépôts de poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition - Interdiction de fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

**10.5 Incompatibles matériaux** acides et bases forts, agents oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux peuvent être libérés :** Des vapeurs dangereuses peuvent se former lors d'un incendie. En cas d'incendie

Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Remarques générales

Aucun test toxicologique n'a été réalisé avec le mélange.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique ---

**FICHE DE DONNÉES DE  
SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Nom commercial	52/4177			Date d'impression	10/02/2023
Version/Date d'édition :		3/	01/05/2023	Page	5 sur 7

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Texte d'évaluation	---
Degré d'élimination	---
Méthode analytique	---

**12.3 Potentiel bioaccumulatif**

---

**12.4 Mobilité dans le sol**

---

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

---

**12.6 Autres effets indésirables**

Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques des composants individuels (voir section 3).

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

RecommandationJeter des déchets conformément à la législation applicable.  
Le rejet dans l'environnement doit être évité.

**Emballages contaminés****RecommandationJeter**

des déchets conformément à la législation applicable. Non contaminé les colis peuvent être recyclés. Manipulez les colis contaminés de la même manière que la substance elle-même.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Commercenom

52/4177

3/

01/05/2023

Date d'impression

10/02/2023

Page

6 sur 7

Version/Date de publication :

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR, IATA,IMDG---

### 14.2 Nom d'expédition officiel de l'ONU

Désignation du produit:ADR/RID ---

Nom d'expédition:IATA-DGR ---

Nom d'expédition:IMDG ---

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ClasseADR/RID---

Code:ADR/RID---

ClasseIATA-DGR---

Sous-risqueIATA-DGR---

ClasseIMDG---

Sous-risqueIMDG---

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IATA,IMDGNon

emballage pour marchandises dangereuses requis

### 14.5 Dangers environnementaux

Polluant marin----

IMDG

EmS---

Rangement etségrégation---

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

---

### 14.7 Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et l'IBCCode

---

### Informations Complémentaires

égaliseur ---

Limitéquantités---

Spécialdes provisions---

Tunnelrestriction---

Transportcatégorie---

Numéro Kemmler ---

Pas de marchandise dangereuse au sens de ces règles de transport.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

#### Réglementations nationales

##### Allemagne

Classe de stockage 11

Classe de danger pour l'eau 1

---

Informations sur les limitations de travail Aucune mesure particulière n'est requise.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial  
52/4177  
Version/Date de publication :  
3 / 05/01/2023

Date d'impression 10/02/2023  
Page 7 sur 7

## SECTION 16 : Autres informations

Mentions de danger (CLP)  
aucun étiquetage de danger  
requis

---  
Raison du changement Révision générale

### Abréviations

---	aucune donnée, non déterminé ou sans objet
ATTEINDRE	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques (Verordnung (EG) Nr. 1907/2006)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DL50	Dose létale médiane
CL50	Concentration létale médiane
CE50	Dose efficace médiane
CI50	Concentration médiane inhibitrice
VCI	Verband der Chemischen Industrie
CAS	Service de résumés chimiques
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Liste européenne des substances chimiques notifiées
PNL	Plus de polymères
CLP	Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage
PAR	Communauté européenne
EXEMPLE	
WGK	Wassergefährdungsklasse (selon AwSV, annexe 1 (5.2))
AGW	Arbeitsplatzgrenzwert
ADR	Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route concernant le transport international de marchandises dangereuses par route)
DÉBARRASSER	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
	Transport de substances dangereuses par chemin de fer)
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Marchandises dangereuses maritimes internationales
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARine POLLution)
EmS	Horaires d'urgence

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été établies au mieux de nos connaissances et étaient à jour au moment de la révision. Il ne représente pas une garantie pour les propriétés du produit décrites au sens des règles légales de garantie.